

Présents : **Jean-Paul NOURY** (Président), **Bernard ROBINET** (1^{er} vice-Président), **Dominique GOUWARD** (vice-Pdt compétitions), **Euriell QUERAN** (vice-Présidente com. et développement), **Jacques BLIN** (dir. compétitions), **Béatrice GRATON** (trésorière), **Serge BREVET** (secrétaire général).

Excusé : néant

Absent : néant

Secrétaire de séance : Anne LORQUER

I. COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT

- Un livret d'accueil « Passeport » est en cours de création et sera remis pour la saison prochaine à chaque club. Le club devra le personnaliser avec ses propres infos et le distribuer à tous ses adhérents.
- Léna travaille actuellement sur des matrices d'affiches et flyers utilisables et personnalisables par chacun. Une vidéo explicative accompagnera l'envoi de ces documents.

1. Site web du Comité

- Le site du Comité d'Anjou va être repensé.
- Planning :
 - Décembre : cahier des charges à établir
 - ↳ Bureau du 30/01 : présentation des besoins/souhaits + devis pour validation
 - ↳ Conférence des Présidents le 08/05 : présentation du projet
 - ↳ Septembre : mise en ligne officielle

Important : il est fort probable que les inscriptions aux tournois de régularité se fassent à l'avenir sur le site FFB. Le Comité accompagnera les clubs de son mieux pour ce passage auprès de leurs adhérents. Cette fonctionnalité est déjà disponible sur site FFB, vous pouvez aller voir le tutoriel dans l'espace métier FFB, rubrique « documents » > Arbitrage > Organisation des tournois > FFB clubnet, préinscription....

Si vous avez besoin de précisions techniques : tél FFB : 01 55 57 38 00

2. Appel à projet clubs FSD (Fond de Soutien au Développement)

Session de décembre :

5 dossiers reçus.

3 acceptés (en totalité ou partiellement) et remis à la FFB

1 en cours de traitement par le Comité.

Session d'avril : date limite pour remise des dossiers complets au Comité le 30 mars 2024.

Pour rappel : La FFB ne financera pas au-delà de ce que le Comité décidera d'allouer. En outre, elle n'est pas obligée d'accepter, ni d'allouer la même somme que le Comité. Le Comité financera uniquement si la demande est acceptée par la FFB.

II. COMPETITIONS

1. Interclubs CHOLET : 13&14 avril 2024

Important : l'office de tourisme de Cholet a prévu un quota de chambre avec tarif préférentiel pour nos bridgeurs. Il faudra faire vos réservations au plus tôt (hôtel + restaurant) car la compétition a lieu le week-end du grand carnaval de Cholet donc saturation du parc hôtelier possible.
Le Comité va communiquer très rapidement à ce sujet auprès des clubs.

2. Top 8 : financement clubs

- ✓ Le Bureau valide les rémunérations proposées pour les clubs à hauteur des indemnités habituelles clubs + duplication.

3. Sur les festivals (Tournois de Ville)

Une visioconférence aura lieu lors du 1^{er} trimestre 2024 avec les clubs organisateurs des tournois de ville du challenge de l'Anjou. Ceci afin d'échanger sur les évolutions possibles car nous constatons une démobilisation des licenciés mais aussi des clubs par voie de conséquence.

III. FINANCES

Indemnités des clubs accueillant les compétitions

- ✓ Le Bureau valide l'augmentation suivante : 7.10€/table/jour et 4.30€/écran pour la totalité de la compétition, rétroactif au 1^{er} juillet 2023.
⇒ Anne met à jours les docs pour envoi aux clubs et régularisation.

Fin à 12h37

Serge Brevet, Secrétaire Général



Jean-Paul Noury, Président

